

LES CHIFFRES DE L'AVORTEMENT

1. Analyse globale

On a fait croire avant 1975 que les avortements clandestins en France s'élevaient à près de 1 000 000 (1 Million !) par an. **On sait maintenant de source sûre** - Source : INED. (Institut National des Etudes Démographiques)- **que les avortements clandestins se situaient autour de 65 000 par an.** On peut lire depuis peu régulièrement dans la presse que " les avortements ont baissé depuis la loi Veil en France ". En fait, les chiffres avancés ne portent qu'à partir de 1975, c'est à dire juste après que la loi Veil soit passée. Pas un démographe n'a le courage de comparer les chiffres d'avant la loi avec ceux d'après la loi. Voici les véritables chiffres, publiés par l'INED, de l'avortement en France :

Année	Nombre absolu d'avortements	
	Déclarés	Estimés
1974	0	65 000
1975	33 454	100 000
1976	134 173	250 000
1977	150 931	253 000
1978	150 417	256 000
1979	156 810	259 000
1980	171 218	262 000
1981	180 695	265 000
1982	181 122	263 000
1983	182 862	261 000
1984	180 789	260 000
1985	173 335	249 000
1986	166 797	239 000
1987	162 352	230 000
1988	166 510	230 000
1989	163 090	230 000
1990	170 428	230 000
1991	172 152	230 000
1992	167 458	227 000
1993	166 833	225 000

Source : Chantal BLAYO, " L'évolution du recours à l'avortement en France depuis 1976 ", in *Population*, 3, 1995, pages 779 à 810.

L'avortement a donc peut-être bien diminué légèrement, mais bien après la loi, et à partir de 1983. Cette baisse s'explique par la conjoncture démographique qui fait qu'il y a de moins

en moins de femmes en âge d'être mères chaque année. La génération qui a le plus avorté est aussi celle qui a été la plus nombreuse, étant directement issue du " Baby-Boom " (années 50). Les femmes aujourd'hui fécondes sont celles qui sont nées dans les années 60 et 70, date du début de la chute de la fécondité. Ainsi les avortements de 1983 correspondent à la génération des femmes nées dans les années 1955-60, génération très nombreuse. Le nombre d'avortements est donc amené à diminuer encore dans les années à venir, tout simplement parce que les femmes fécondes sont de moins en moins nombreuses !

2. Avortements par tranche d'âge.

La répartition de l'avortement par tranche d'âge des femmes est très intéressante. **Ainsi, 50% des avortements (soit 115 000 avortements par an) concernent des femmes de 20 à 29 ans.** On parle beaucoup des mineures, des jeunes filles de 14 ans qui se retrouvent enceintes, mais cette catégorie est minime : **à peine plus de 10 % des avortements concernent des femmes de moins de 20 ans**, ce qui représente moins de 30 000 avortements par an. Les femmes plus âgées, à partir de 40 ans, représentent 8 à 9 % des avortements, soit moins de 20 000 avortements par an. Il faut savoir qu'une femme de plus de 40 ans et enceinte est systématiquement encouragée, voire forcée psychologiquement à avorter, que ce soit par son médecin ou par son entourage. Les arguments évoqués sont l'âge de la femme, une plus forte probabilité que le bébé soit handicapé, etc. Ainsi, beaucoup de femmes de plus de 40 ans peuvent subir une I.T.G. (Interruption Thérapeutique de Grossesse, donc à n'importe quel mois de grossesse), sous la seule raison de leur trop grand âge.

Au total, la catégorie des 20 - 39 ans, soit la catégorie des femmes en âge " normal " d'avoir un bébé, représente 82 % des avortements pratiqués en France.

Répartition de 1000 avortements par tranche d'âge en 1992

Source : Statistiques de l'Avortement en France, INED. Copyright Etienne PINGOT, 1997.

3. Avortements pour 100 conceptions par tranche d'âge.

Il est intéressant d'étudier aussi chaque tranche d'âge, en s'intéressant à la fréquence d'avortement parmi chacune de ces tranches. Il ne s'agit pas ici de regarder la répartition en France des avortements par tranche d'âge, mais de regarder, pour chaque tranche d'âge, le nombre d'avortements pour 100 conceptions.

Ainsi, les femmes mariées ou séparées avortent globalement bien moins souvent que celles qui sont non mariées (vivant éventuellement en couple). Cependant, pour la catégorie des 40-49 ans, le recours à l'avortement est le même, que les femmes soient mariées ou non. Il est de 60 avortements pour 100 conceptions (soit 15 avortements pour 10 naissances) chez les femmes de 45 à 49 ans, et 40 chez les femmes de 40 à 44 ans (soit 10 avortements pour 15 naissances).

Les jeunes filles, dont on a vu qu'elles représentaient 10 % des avortements en France, ont un taux d'avortement pour 100 conceptions extrêmement élevé, lorsqu'elles ne sont pas mariées (c'est à dire pour la majorité d'entre elles). **A peine 32 % des conceptions se terminent par une naissance chez les mineures.** En d'autres termes, il y a, pour une naissance, trois avortements ! Les causes de ce phénomène seront détaillées ultérieurement : absence d'aides pour ces filles, pressions du " copain ", des amis, et de la famille pour ne pas le garder, sentiment que la fille ne pourra jamais retrouver une situation matrimoniale stable avec un bébé, argument des études, de la jeunesse de la mère, etc.

Il n'est pas besoin, je crois, de détailler plus ce graphique, mais je veux préciser une chose essentielle : il a été établi par rapport aux avortements officiellement déclarés en 1991, soit 172 152, et il ne prend pas en compte les avortements non déclarés, au nombre de 60 000 selon l'INED, en

raison de la difficulté de décliner ces avortements par tranche d'âge. Par conséquent **le taux d'avortement pour 100 conceptions est fortement modifié, et passe, toutes classes confondues, de 18,4 à 23,1 avortements pour 100 conceptions, soit 5 avortements supplémentaires pour 100 conceptions. Il faut donc bien avoir en tête que les chiffres de ce graphiques sont fortement sous-estimés.**

Avortements pour 100 conceptions * par tranche d'âge en 1991

Source : INED. Copyright Etienne PINGOT, 1997.

* Naissances vivantes + morts-nés + avortements.

4. Nombre d'avortements par femme.

Le nombre d'avortements par femme est relativement difficile à évaluer, et l'INED a fait des tentatives d'évaluation qui ne sont pas forcément très justes.

Quoi qu'il en soit, **la moyenne d'avortement par femme en France est, selon l'INED, de 0,53 en 1993, soit une femme sur deux qui avorte** (Source : Chantal BLAYO, " L'évolution du recours à l'avortement depuis 1976, in Population, 3, 1995, 779-810). L'INED constate aussi que :

- **depuis la libéralisation de l'avortement, le taux de femmes avortant plusieurs fois augmente régulièrement ;**

- **plus une femme a avorté, plus grande est la probabilité qu'elle avorte de nouveau.** Ainsi, en 1985, une femme ayant avorté une fois a 18 % de chances d'avorter une seconde fois ; une femme ayant avorté deux fois a 22 % de chances d'avorter une troisième fois, et une femme ayant connu trois avortements a 28 % de chances d'avorter une quatrième fois.

L'explication de ce double phénomène est assez simple. Elle s'appuie d'une part sur des considérations sociologiques : les statistiques montrent que les femmes avortant plusieurs fois sont en général issues d'un milieu social plutôt défavorisé, dans lequel l'avortement est considéré comme un moyen de contraception. Cette explication est cependant insuffisante, et il faut rajouter une seconde explication, d'ordre psychologique. Il est maintenant bien connu par les psychologues qu'une femme ayant avorté a plus tendance à subir d'autres avortements qu'une autre, en raison du fameux syndrome post-avortement. C'est une façon de se dédouaner du premier avortement, dont les séquelles psychologiques sont souvent inconscientes. **En avortant une seconde fois, on essaie " d'exorciser " en quelque sorte le précédent avortement,** on le relativise, on diminue son importance, on le justifie aussi un peu plus, et de manière le plus souvent complètement inconsciente.

Ce phénomène peut être rapproché de certaines attitudes que nous avons tous. Qui n'a jamais remarqué qu'on a tendance à recommencer les actes dont on est peu fier, pour justement les exorciser et s'en déculpabiliser ? C'est un peu comme l'histoire de l'alcoolique qui boit pour oublier...qu'il boit ! Ce phénomène très connu des psychologues, pourrait s'appeler " la spirale du vice " : dès que l'on rentre dans un processus destructeur (même si nous n'en avons pas conscience, comme pour beaucoup de femmes qui avortent), on reste et on s'enferme dans ce processus, en croyant - à tort - l'exorciser, le dédramatiser et s'en dédouaner. Attention à l'interprétation de ces phrases : elles ne sont pas accusatrices, et ce que je dis sur l'avortement est valable pour une multitude d'autres choses qui concernent tout le monde.

5. Le stérilet *

* Source : INED

En France, en 1994, 16,1 % des femmes de 20 à 49 ans portaient un stérilet ce qui fait environ deux millions de femmes. La destruction embryonnaire provoquée par le stérilet est énorme, et est

au minimum de 2 millions par an, le chiffre réel, encore difficile à évaluer (puisque cela passe totalement inaperçu), étant probablement proche de 3 millions. Si on enlève les femmes qui n'ont pas de partenaire sexuel, qui sont stériles, enceintes, ou se sont fait stériliser, le taux de femmes portant un stérilet s'élève à 25 %, soit un quart des femmes !

Comme les risques de stérilité sont importants lorsqu'une femme porte un stérilet, et que la manipulation du stérilet est délicate et ne peut être faite que par un médecin, ce sont surtout les femmes qui ont déjà des enfants et qui n'en souhaitent pas d'autres qui en portent. D'où une proportion très importante chez les femmes de 35 ans et plus.

Proportion de femmes portant un stérilet parmi celles utilisant une méthode dite contraceptive * en 1994

Source : enquête INSEE / INED sur les situations familiales et l'emploi en 1994. Copyright Etienne PINGOT, 1997.

* dont : pilule, stérilet, abstinence périodique, méthodes féminines locales, retrait

6. Un quart de chaque génération sacrifié

Un enfant sur 4 manque en France. C'est une vérité incontestable. Mais beaucoup de personnes diront que ce n'est pas tout à fait vrai, car beaucoup de femmes ayant avorté ont eu plus tard des enfants qu'elles n'auraient pas eu si elles n'avaient pas avorté. C'est vrai ! Certains enfants existent aujourd'hui parce que leur frère, ou leur sœur, est mort " à leur place ". Cela n'enlève rien au fait qu'ils sont eux aussi des rescapés : ils avaient statistiquement une chance sur quatre d'être supprimés.

Rendons donc aux chiffres leur vraie signification : il est vrai qu'un enfant sur 4 manque en France. Cela ne veut pas dire que si l'avortement n'existait pas, il y aurait, en France, ce quart manquant, plus la jeunesse d'aujourd'hui. En effet, la jeunesse d'aujourd'hui ne serait pas la même, et les comportements passés ont toujours une influence sur les comportements présents. En particulier, la natalité ne serait pas augmentée d'un quart par rapport à la natalité actuelle, mais elle serait probablement inférieure. En termes comptables, il y a 700 000 naissances en France actuellement plus 225 000 avortements : si les bébés avortés étaient tous gardés, on ne peut affirmer qu'il y aurait 925 000 naissances.

Ce qu'on peut affirmer en revanche, c'est que cette jeunesse tuée a existé réellement, et que son absence est irréversible. Et, en ce sens, il y a bien un enfant sur 4 qui est supprimé.

7. L'avortement dans d'autres pays

La France n'est pas le seul pays à autoriser l'avortement. La plupart des autres pays développés ont mis en place des lois autorisant l'avortement. En Europe, l'Irlande, la Pologne et dans une certaine mesure le Portugal sont des exceptions qui résistent toujours malgré les pressions internationales et le travail de fond effectué par le Planning Familial. La variabilité extrême des délais autorisés montre la fragilité et l'arbitraire de la loi sur l'avortement. Voici quelques exemples des délais autorisés pour quelques pays :

- | | |
|--------------|--|
| - Chine | 9 mois |
| - Danemark | 12 semaines |
| - Espagne | 12 semaines |
| - Etats-Unis | variable selon les Etats : cela va jusqu'à 32 semaines |

- France	12 semaines
- Italie	13 semaines
- Japon	9 mois
- Luxembourg	12 semaines
- Pays-Bas	21 semaines
- Royaume-Uni	24 semaines
- Suède	18 semaines

Certains pays sont entièrement sinistrés au niveau du recours à l'avortement. Les pays de l'Est en font largement partie, et ainsi, en Russie, la moyenne d'avortements par femme est de l'ordre de six ! Deux avortements pour une naissance vivante !

Avortements pour 100 naissances vivantes en 1991 et 1992 * en Europe occidentale

Source : INED. Copyright Etienne PINGOT, 1997.

* Pour la France, le chiffre tient compte des avortements non-déclarés, estimés par l'INED

Les chiffres sur l'avortement dans les pays de l'Est sont même impressionnants, et pourtant des plus officiels. La France enregistre 23 avortements officiels pour 100 naissances, mais ce chiffre remonte à 31 lorsqu'on prend en compte les avortements non déclarés comptabilisés par l'INED, ce qui place la France parmi les pays d'Europe de l'Ouest qui avortent le plus. Je ne sais cependant pas si les autres pays connaissent un sous-enregistrement comparable au nôtre.

Mais peu importe en réalité de savoir si nous sommes plus ou moins touchés que les autres pays. La situation n'en reste pas moins catastrophique.

Source : INED. Copyright Etienne PINGOT, 1997.

www.survivants.org